

# AMÉNAGEMENT DE VILLE-AUX-PRÉS

## VILLE-SUR-YRON



### Maitrise d'ouvrage

Commune de Ville-sur-Yron  
Daniel GUILHEN - maire

### Maitrise d'œuvre

Hervé VIOT - architecte  
Stéphanie AUDEMA - paysagiste  
IDP Consult

### Intervenants extérieurs

CAUE 54  
PNRL  
SDE  
Equipement

### Chronologie

Etudes préalables CAUE 54 : mai 1998  
Choix du maître d'œuvre : décembre 2002  
Appel d'offres : décembre 2002  
Début des travaux : avril 2003  
Fin des travaux : 2004

### Nature des travaux

Enfouissement des réseaux - première tranche  
Aménagement des usoirs et reconstruction  
de la chaussée - deuxième tranche

### Principaux matériaux

enrobé noir - calcaire concassé de Jaumont  
pavés en pierre reconstituée - candélabres  
en fonte - arbustes et enherbement

### Surface approximative totale

4200 m<sup>2</sup>

### Coût de l'opération

Coût global	298 944 € HT
Totalité des travaux (y compris réseaux, chaussée, assainissement, ...)	279 193 € HT
Honoraires maître d'œuvre	19 751 € HT
Subventions	près de 80%

### Estimation du prix au m<sup>2</sup>

72 €/m<sup>2</sup> HT

## MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI

Le village de Ville-sur-Yron s'est développé le long de la rivière *l'Yron*, en trois formes urbanisées distinctes. Ainsi Ville-sur-Yron s'implante au sud sur la rive droite de *l'Yron*. Cette partie de la commune accueille les édifices importants de la commune (l'église romane, la mairie du XIX<sup>ème</sup> siècle, les ailes de l'ancien château). De l'autre côté de la rivière, quelques habitations se regroupent sur un chemin au lieu-dit *"la cours au pont"*. Enfin en limite de plateau, sur la rive gauche se trouve Ville-aux-Prés. Témoin des villages lorrains traditionnels, cette partie de la commune est constituée de larges usoirs bordés d'un ensemble d'exploitations agricoles.

La richesse du bâti a encouragé la commune à mettre en place un itinéraire promenade et des visites guidées. Parallèlement, elle s'est employée à mener une véritable politique de restauration et de revalorisation de son patrimoine, sur toute l'étendue du village. L'aménagement de Ville-aux-Prés s'est inscrit dans cette démarche globale de développement durable, en lien avec le programme d'écovillage et d'enfouissement des réseaux aériens.







## **PARTI D'AMENAGEMENT : VALORISER LE CARACTÈRE TRADITIONNEL DE LA RUE**

L'objectif de l'aménagement de Ville-aux-Prés a été d'adapter le tissu aux usages des habitants, en particulier en matière de stationnement, tout en veillant à préserver le caractère rural traditionnel de la rue.

Le parti d'aménagement a consisté à limiter le nombre des matériaux de revêtements et à les choisir pour leur harmonie avec les couleurs d'enduits de façades. Ainsi, des espaces enherbés ont été réalisés pour renforcer le caractère rural du lieu. Dans le même sens, les espaces de stationnement et de cheminement des piétons ont été revêtus de calcaire concassé ocre jaune. Enfin, le pavage en pierre reconstituée, ton blanc cassé, a été utilisé pour délimiter les différents types de revêtements et pour traiter les caniveaux et les tours de volets.

## **RÉALISATION ET CONSTAT**

L'aménagement a été réalisé en cohérence avec les caractères de la rue et les pratiques des usagers. Il a été conçu en respectant une enveloppe financière mesurée, tant au niveau de l'opération que pour l'entretien à prévoir en aval.

Les réseaux ont été enfouis et les candélabres ont été choisis de manière à limiter leur impact dans le paysage de la rue. Cependant, la présence d'un alignement d'arbustes, en bordure d'usoir, ne semble pas cohérent avec sa structure originelle.

